



No. N°	AL-2004-04	1/2
Date	2004-06-22	

SERVICE DIFFICULTY ALERT

This Service Difficulty Alert brings to your attention a potential hazard identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

BOEING 737

NOSE LANDING GEAR UPPER DRAG BRACE

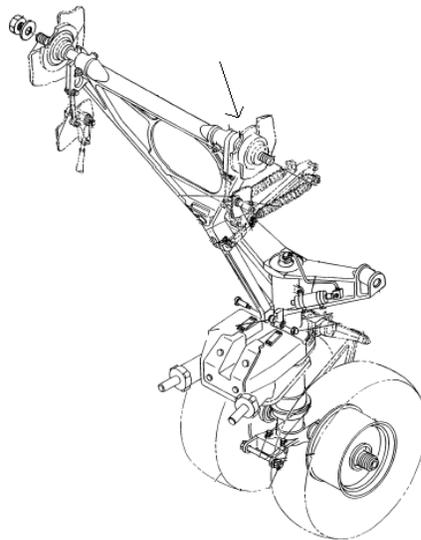
Transport Canada has recently received two separate Service Difficulty Reports on the cracking of the nose gear upper drag brace, P/N 65-80051-18. (IPL 32-20-00-01) (This part has several alternative part numbers identified in the IPC.)

These cracks were found on a Daily Check and were reported to be quite obvious to the naked eye. The defects are approximately 1/4-inch in length and 1/8 inch in depth, and in the vicinity of the L/H gear door attachment point.

Time in service for the two cracked components was approximately 43,000 cycles and 48,000 cycles. The upper drag brace has a life limit of 75,000 to 90,000 cycles dependant on installation. (FAA Type Certificate Data Sheet A16WE). The Boeing MRB document requests a "Check" of this component at each "C-Check" or every 3,000 hours.

The SDR database contains several similar occurrences with a varied time in service of 12,000 to 60,000 hours.

As the failure of this part may result in an unsafe condition, Transport Canada strongly recommends a "detailed visual" inspection be carried out, at the operator's earliest convenience, to ensure the integrity of the upper drag brace assembly in the area of the gear door actuating lever attachment.



ALERTE AUX DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cette Alerte aux difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur une condition possiblement hasardeuse qui a été révélée par le Programme de rapports de difficultés en service. Elle est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

BOEING 737

CONTREFICHE SUPÉRIEURE DE VERROUILLAGE DE TRAIN AVANT

Transports Canada a reçu récemment deux Rapports de difficultés en service distincts qui signalaient la présence de criques dans la contrefiche supérieure de verrouillage de train avant, réf. 65-80051-18 (IPL 32-20-00-01). (Cette pièce est identifiée à l'aide de plusieurs numéros de pièce différents dans le catalogue de pièces illustré.)

On a découvert les criques pendant une inspection quotidienne et, selon ce qui a été rapporté, elles étaient facilement visibles à l'œil nu. Les criques mesuraient environ 1/4 pouce de longueur et 1/8 pouce de profondeur, et elles étaient situées à proximité du point de fixation de la trappe du train gauche.

Les deux composants criqués totalisaient respectivement quelque 43 000 cycles et 48 000 cycles. La durée de vie prévue de la contrefiche supérieure est de 75 000 ou 90 000 cycles, selon le mode d'installation. (Fiche de données de certificat de type A16WE de la FAA.) Le document MRB de Boeing exige une « vérification » de ce composant à chaque « visite C » ou à toutes les 3 000 heures.

La base de données des RDS contient plusieurs cas semblables dont les temps en service sont compris entre 12 000 et 60 000 heures.

Comme la défaillance de cette pièce peut provoquer une situation dangereuse, Transports Canada recommande fortement aux exploitants d'effectuer une inspection « visuelle détaillée », aussi tôt qu'il sera pratique de le faire, afin de vérifier l'intégrité de l'ensemble de la contrefiche supérieure de verrouillage dans la zone du point de fixation du vérin d'actionnement de la trappe de train.

Similar defects or further occurrences of this nature are to be reported to Transport Canada, Continuing Airworthiness, Ottawa, via the Service Difficulty Reporting program.

For further information contact a Transport Canada Center, or Mr. Paul Jones, Continuing Airworthiness, Ottawa, telephone (613) 952-4431, facsimile (613) 996-9178 or e-mail jonesp@tc.gc.ca.

For Director, Aircraft Certification

Toute autre anomalie ou tout autre incident de cette nature doivent être signalés à Transports Canada, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, au moyen du Programme de rapports de difficultés en service.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un Centre de Transports Canada ou M. Paul Jones, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, téléphone 613 952-4431, télécopieur 613 996-9178 ou courrier électronique jonesp@tc.gc.ca.

Pour le Directeur, Certification des aéronefs

B. Goyaniuk
Chief, Continuing Airworthiness
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

Note: For the electronic version of this document, please consult the following Web address:

Nota : La version électronique de ce document se trouve à l'adresse Web suivante :

www.tc.gc.ca/CivilAviation/certification/menu.htm